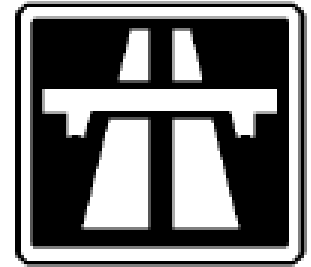


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Carrières-sous-Poissy, le 11 /04/ 2024

à

Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France

Tél. 01 82 52 40 00 (Accueil)

pref-secretariat-particulier-prefet@paris.gouv.fr

Réf. : Projet routier de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères ».

Objet : Arguments relatifs à ce dossier, dans le cadre du SDRIF-E.

Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France,

Le projet routier à 4 voies de « Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères » apparaît, pour l'instant, dans le projet de SDRIF-E.

Nous avons publié plusieurs contributions dans le registre numérique relatif à l'enquête publique, avant la date de clôture du 16 mars dernier. Dans ces contributions, nous avons largement argumenté afin que ce projet routier ne figure plus dans le futur SDRIF-E.

Ce souhait n'est pas seulement celui de notre collectif, mais également celui de très nombreuses associations et collectifs, dans les Yvelines et dans le Val d'Oise, qui se sont très fortement mobilisés lors des 2 manifestations que nous avons organisées en novembre 2023 et en mars 2024, ainsi qu'au niveau de la pétition que nous avons engendrée et qui a recueilli, à ce jour, près de 16 000 signatures, ce qui montre tout l'intérêt qu'elle a suscité.

Ce souhait de voir sortir du SDRIF-E cet « axe structurant à 4 voies » qui, à terme, va relier l'A13 à l'A15, à travers des zones urbanisées et également des zones protégées, sur le plan environnemental, est soutenu par de très nombreux élus, de tous bords politiques, dans le Val d'Oise, comme dans les Yvelines, pour différentes raisons.

L'une d'entre elles est que la DUP est ancienne (février 2013), avec une étude d'impact, sur les Yvelines, qui n'a jamais été remise à jour, ce qui rend toutes les données chiffrées complètement OBSOLETES, aujourd'hui.

De plus, étant donné que ce projet va permettre, à terme, la liaison entre l'A13 (Yvelines) et l'A15 (Val d'Oise), le très important trafic induit, sur ce nouvel axe, à travers ces 2 départements, va impacter toutes les villes du Val d'Oise, dont la RN184 et les routes secondaires, qui sont déjà surchargées, actuellement, alors qu'aucune étude d'impact

n'a jamais été diligentée, dans ce département, dans le domaine du trafic, du niveau de bruit et des conséquences environnementales.

Ce manque d'étude d'impact a d'ailleurs conduit, comme vous le savez, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise à voter, le 05 mars dernier, une motion, avec demande d'une étude d'impact complète, à ce sujet, sur tout le département du Val d'Oise. (*Motion mise en pièce jointe*).

Aujourd'hui, cette sortie du SDRIF-E est également demandée par la majorité de la population d'Ile-de-France, qui ne comprend pas qu'en 2024, puissent être construites des routes à 4 voies, juste à côté des habitations des Franciliens, des établissements scolaires que leurs enfants fréquentent (Écoles, collèges et lycées) et de leurs lieux de sports et de loisirs.

Ce projet d'infrastructure routière est en complète contradiction avec les impératifs de santé publique, la nécessité de l'existence de « poumons verts » indispensables à notre qualité de vie et à notre équilibre et le respect des lieux d'apprentissages scolaires de notre Jeunesse, sur le plan du niveau sonore et de la pollution de l'air (Plus de 9200 jeunes impactés par ce projet / 32 établissements scolaires impactés, le long du tracé).

Permettez-moi donc, Monsieur le Préfet, d'insister sur ce sujet, avant qu'il ne soit trop tard, étant donné qu'il s'agit d'un DOSSIER de SANTÉ PUBLIQUE qui va impacter deux Départements d'Île-de-France.

D'avance, Monsieur Le Préfet, nous vous remercions infiniment de l'attention particulière que vous voudrez bien accorder à notre courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre haute considération.

La Présidente

Pièces jointes :

- Article « A104 Bis : un projet anachronique » rédigé par notre collectif (Bulletin Liaison de FNE-IDF N°202 de mars 2024, page 8).
- Motion votée par le Conseil municipal d'Eragny-sur-Oise.
- Motion votée par la Communauté d'Agglo de Cergy-Pontoise.
- Manifeste signé par de nombreux élus, de tous bords politiques.
- Nos 4 contributions, dans le cadre du SDRIF-E.